

La guerre du pain à prix cassé est portée devant la Comco

AGROALIMENTAIRE La polémique autour de la livre de pain mi-blanc à 99 centimes continue d'enfler. L'association Marchés équitables Suisse accuse les géants de la distribution de fausser la concurrence et demande l'ouverture d'une enquête

ALEXANDRE BEUCHAT

La décision d'Aldi Suisse de proposer un pain de 500 grammes à 99 centimes a déclenché une onde de choc. Selon l'association Marchés équitables Suisse (MES), ce n'est pas qu'un simple coup marketing: cette politique de prix extrêmement bas révèle des failles结构elles dans la chaîne de production et de distribution du pain. L'organisation demande aux autorités d'intervenir rapidement pour garantir une concurrence saine et protéger l'artisanat de dommages irréversibles.

Duopole Migros-Coop dans le viseur

En l'espace de quelques jours, Migros et Coop ont ajusté leurs prix pour suivre la baisse pratiquée par le discounter allemand, s'alignant presque simultanément sur la barre symbolique d'un franc. Cette chute des prix a rapidement interpellé le grand public: comment justifier un tel écart entre un pain artisanal coûtant plusieurs francs et un pain industriel vendu à 99 centimes? Pour MES, la réponse dépasse la simple comparaison des méthodes de production, mais touche directement à la formation des prix et à la structure du marché.

L'association a annoncé jeudi avoir saisi officiellement la Com-

mission de la concurrence (Comco) pour réclamer une enquête approfondie sur le secteur des céréales, de la meunerie et de la boulangerie. Elle soupçonne l'existence d'accords anticoncurrentiels et de comportements abusifs sur le marché du pain.

Les géants Migros et Coop sont particulièrement visés. Grâce à leurs structures intégrées verticalement – ils possèdent leurs propres moulins, boulangeries industrielles et réseaux de distribution –, les grands détaillants «contrôlent de larges pans de la chaîne de création de valeur et limitent ainsi aussi bien la concurrence en termes de quantité que de prix», précise le communiqué.

l'environnement, de la protection des animaux et du droit.

Que va faire la Comco?

Selon Marchés équitables Suisse, cette domination permet non seulement de contrôler les prix, mais aussi d'écartier progressivement d'autres acteurs, en particulier les boulangeries artisanales. «Le prix de 99 centimes ne reflète pas le marché. C'est une stratégie visant à s'aligner rapidement et de manière coordonnée pour éliminer la concurrence», dénonce l'association. Les tarifs identiques pratiqués simultanément par Migros et Coop illustreraient, selon elle, un marché faussé où l'objectif n'est plus de proposer des prix équitables, mais d'en verrouiller l'accès.

«Le prix de 99 centimes ne reflète pas le marché. C'est une stratégie visant à s'aligner [...] pour éliminer la concurrence»

L'ASSOCIATION MARCHÉS ÉQUITABLES SUISSE

«Nous condamnons également la politique d'Aldi, mais ce n'est qu'un petit acteur, tandis que Migros et Coop contrôlent environ 80% du secteur, explique le président de l'association MES Stefan Flückiger. Leur influence et leurs pratiques abusives ont donc un impact bien plus significatif sur le secteur du pain». Fondée en 2023 en Suisse alémanique, l'organisation s'engage pour des marchés équitables et contre les abus de pouvoir de marché. Elle regroupe des personnes issues de l'économie, de l'agriculture, de

Stefan Flückiger reste toutefois déterminé. «Nous estimons que les éléments sont désormais suffisamment clairs pour que la Comco engage une enquête sectorielle.»

Migros conteste vigoureusement ces accusations. «Nous sommes convaincus qu'elles ne reposent sur rien et attendons sereinement une éventuelle analyse de la Commission de la concurrence», affirme l'entreprise. Coop tient un discours similaire, rappelant que «la concurrence dans le commerce de détail n'a jamais été aussi forte». Un porte-parole ajoute que «les récentes baisses de prix concernent deux articles de pain de notre marque propre Prix Garantie dans un assortiment de plus de 100 articles. Les frais liés à ces baisses de prix sont entièrement pris en charge par Coop et ne sont pas à la charge des producteurs suisses».

Yves Girard, secrétaire général de la coopérative des Artisans boulangers-pâtissiers-confiseurs vaudois (ABPCV), estime que cette plainte est bienvenue.

«L'ouverture d'une enquête représenterait déjà une première victoire. Le prix de 99 centimes est problématique, car il ignore les coûts de production, dénigre la chaîne du pain et véhicule un message dangereux, laissant entendre que notre métier n'a pas de valeur.» Il précise toutefois que le pain mi-blanc, longtemps considéré comme la référence, a perdu de son importance dans le chiffre d'affaires, les boulangeries ayant déjà su se différencier. «C'est sur cette différenciation que nous devons continuer à nous appuyer.» ■